



*Être bientraitant c'est reconnaître la personne accompagnée comme sujet de droits, c'est adopter une attitude respectueuse, bienveillante et inclusive*

- 
- B**ien accueillir la personne en lui présentant le service, les membres de l'équipe et en lui donnant le maximum d'informations utiles pour son arrivée.
- I**dentifier avec la personne ses besoins, ses habitudes de vie et ses souhaits pour lui apporter une réponse adaptée, en fonction des moyens et des compétences de l'Établissement.
- E**couter la personne, échanger avec elle et respecter sa légitimité.
- N**ommer et travailler avec la personne les objectifs et actions de son projet individualisé. Garder une objectivité concernant les choix de la personne en garantissant le principe d'autodétermination (tout en restant vigilant aux risques éventuels).
- T**ravailler dans le respect des droits et des besoins fondamentaux de la personne (identité, intimité, intégrité, dignité, confidentialité, sécurité, santé).
- R**especter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS applicables dans l'Établissement.
- A**ccompagner en concertation avec la personne, en valorisant ses capacités, en lui permettant de faire en autonomie tout ce qu'elle peut, en compensant lorsque c'est nécessaire et en évaluant les risques.
- I**ndividualiser le projet de vie et le projet de soin en sollicitant la participation active de la personne, de son représentant légal et/ou de ses proches.
- T**ravailler ensemble et en réseaux, développer les partenariats nécessaires à l'accompagnement de chaque personne afin de favoriser son épanouissement.
- A**ccompagner le projet individualisé de la personne tout au long de son parcours en respectant sa singularité.
- N**ourrir les réflexions professionnelles par des formations et des échanges pluridisciplinaires dans le but de répondre au mieux aux attentes de la personne.
- C**ommuniquer, c'est-à-dire présenter une qualité d'écoute, d'échange et de compréhension des formes verbales et non verbales d'expression.
- E**valuer nos actions, favoriser le questionnement éthique afin de proposer un accompagnement digne, bientraitant et respectueux des droits et besoins fondamentaux de la personne.
- 
- 